

CONFERENCE  
MIDI p. 3

A.E.P. p. 7

COOP p. 8

OIQ p. 6

# LE POLYSCOPE

VOLUME IX, NUMERO 1

8 SEPTEMBRE 1975

Les Services aux Etudiants

## Votre \$63.00 ou quand monsieur le directeur se permet de trahir les étudiants

Chacun se rappellera sans doute les événements de la dernière session alors que le Front Commun des Associations Etudiantes sur le Campus de l'U de M (FCAECUM), auquel a adhéré l'A.E.P., a entrepris de négocier avec l'administration de l'U de M la participation décisionnelle des étudiants à la Commission des Services Aux Etudiants (CSAE). Le Front Commun partait du principe que les étudiants doivent tenir le pouvoir décisionnel majoritaire à la CSAE étant donné que, en versant 63 dollars annuellement aux SAE, ils en constituent les actionnaires majoritaires à 65%. Malheureusement, les négociations ne menèrent à rien et c'est ainsi qu'au début de mars, le Front Commun a envisagé la possibilité d'exercer certaines pressions sur l'administration de l'U de M.

Deux manifestations devant les bureaux de Lacoste et Gaudry ont forcé ces messieurs à reconnaître que le Front Commun pouvait revendiquer les SAE au nom de tous les étudiants du campus et que, de plus, ces revendications constituaient matière à négociations. Il était clair, à ce moment, que d'autres moyens de pression devaient être utilisés pour donner plus de poids au comité de négociations. Le Front Commun suggéra alors à l'A.E.P. et à l'A.E.H.E.C. [proposition mise de l'avant par l'A.E.P.] de tout mettre en oeuvre pour retenir le \$63.00 et priver l'U de M d'un revenu de près de \$250,000.00.

### L'A.E.P. PASSE A L'ACTION

Lors de la réunion du 4 mars 1975, le Conseil d'Administration de l'A.E.P. a résolu «d'appuyer le conseil exécutif dans son action de geler le \$63.00» et, en assemblée générale le 17 mars 1975, les étudiants adoptèrent la proposition «d'entériner la participation de Polytechnique au FCAECUM (Front Commun) et l'action menée dans les revendications du FCAECUM.»

Fort de l'appui de ses membres, le comité exécutif se mit en devoir de préparer un plan d'attaque qui devait nous conduire à geler le \$63.00. Retenir \$63.00 par étudiant représente un montant global d'environ \$110,000. Une question se po-

sait alors: qu'est-ce qu'on fait avec une telle somme?

Deux possibilités s'offraient à nous. Nous pouvions retourner la dite somme aux étudiants. Ce fut rejeté. Nous nous sommes basés sur le principe que les étudiants ont droit à des services, qu'ils ont l'habitude de les utiliser et que, finalement, cette éventualité ne ferait pas le bonheur de la grande majorité. Il fallait donc continuer à offrir des services.

C'est dans ces conditions que l'A.E.P. a présenté une proposition en trois points à la Corporation de l'Ecole. (Bien que l'argent provienne des poches des étudiants, la Corporation est le seul organisme qui puisse statuer sur la question des Services Aux Et... (suite page 5)

l'ingérence des administrateurs dans les affaires étudiantes et de l'arbitraire de l'administration). La proposition se lisait comme suit:

1) Retenir les \$63.00 tant et aussi longtemps que les étudiants ne seront pas satisfaits de la situation aux SAEUM.

2) Verser la somme en question aux Services aux Etudiants de Polytechnique (S.E.P.)

3) Faire du comité présentement consultatif des SEP, un comité décisionnaire.

Nous demandions que le \$63.00 soit versé aux SEP parce que nous jugions que les SEP étaient le comité le plus apte à assurer une qualité de services grâce à la présence d'un directeur à plein temps qui peut assurer la permanence nécessaire pour faire rouler la machine. Comme le demandait le Front Commun avec la CSAE, il était évident que nous exigeons que la CSEP soit décisionnaire.

### REFUS DE L'ECOLE

Or, la Corporation de l'Ecole a rejeté en bloc la proposition de l'A.E.P. Ce refus a été exercé d'une façon que l'on pourrait qualifier de tentative de ruse et de subtilité, dont voici la teneur:

«Il a été résolu à l'unanimité a) que l'Ecole perçoive de chaque étudiant en 1975-76, la somme de \$63.00 pour les services aux étudiants et retienne ces fonds en fidéi-commis jusqu'au 31 mai 1976;

b) qu'advenant une entente, au cours de 1975-76, entre les

... cours de circons... (page 5)  
problème a de nouveau



Roger P. Langlois, Directeur de l'Ecole. Son attitude suscite de plus en plus de mécontentement tant chez les étudiants que chez les employés.

## Congédiement d'une employée

Alors que vous lirez dans la majorité des pages de ce journal, des mots de bienvenue ou des textes d'introduction à vos activités scolaires et para-scolaires, voilà que vous est présenté un texte sur les activités syndicales des employés de bureau de l'Ecole.

Comme il y a toujours un côté noir à toutes belles choses, vous comprendrez à partir des lignes qui suivent comment les administrateurs «douceux» dans leur première approche avec les étudiants, peuvent être des

personnages complètement cloisonnés et conventionnels dans les relations patronales-syndicales. En effet, alors que l'Ecole perd de sa vie durant la période estivale, les administrateurs eux, en profitent pour abattre du boulot en mettant des employés à la porte.

Les gens de bonne conscience voudraient croire que l'employée fut insubordonnée, impolie et que la partie patronale était comme toujours dans son

(suite à la page 2)

**employée...**

(suite de la page 2)

droit. Mais il faut croire que la partie syndicale a une autre version des faits: parce qu'elle refusait une affectation temporaire à un autre poste et qu'elle était justifiée de le faire selon sa convention collective de travail, l'employée fut d'abord suspendue deux jours et ensuite congédiée quelques semaines plus tard.

Les secrétaires dans un geste de solidarité envers une de leurs consœurs et afin de dénoncer ces procédures injustes, sont allées massivement visiter tout à tout M. O'Shea, directeur du département concerné, soit celui de génie électrique et M. Langlois, directeur de l'Ecole. S'il faut en croire leurs réactions lors de ces rencontres, ces messieurs étaient disposés à «peut-être» revoir le cas, mais il s'est avéré peu de temps après, que plus personne ne voulait se mouiller au cas stipulant que personne dans cet Ecole n'avait de compétence à statuer sur le congédiement, sauf un arbitre.

Pourrions-nous croire qu'il y a des structures administratives inutiles dans cet institution, ou qu'il en manque... on a les pouvoirs d'engager du personnel, de le congédier, mais pas de le réembaucher. On a des connaissances et des pouvoirs restreints, qu'on!

Mais quoiqu'en soit l'incompétence de nos directeurs, le Syndicat des Employés de Bureau a la ferme intention de lutter contre ce congédiement, par voie d'arbitrage ou autres afin que ce précédent ne puisse devenir réalité... réalité qui écraserait la vie syndicale à Poly et qui créerait sûrement des relations de travail peu harmonieuses entre les parties.

Johanne Deschamps,  
Vice-Présidente  
pour le Comité Exécutif  
du S.E.B.E.P.

# LE POLYSCOPE

## Calendrier de publication

La tombée des articles est le mardi soir. La mise en page se fait le mercredi après-midi et mercredi soir. Finalement, Le Polyscope paraît le lundi midi.

Les textes soumis peuvent être écrits lisiblement à la main ou dactylographiés à double inter-ligne. Les caricatures ou dessins doivent être à l'encre noire sur du papier blanc, ceci pour une meilleure qualité de reproduction. Les photos fournies seront retournées sur demande.

Numéro	Tombée des articles	Parution
2	9 septembre	15 septembre
3	16 septembre	22 septembre
4	23 septembre	29 septembre
5	30 septembre	6 octobre
6	7 octobre	14 octobre
7	14 octobre	20 octobre
8	21 octobre	27 octobre
9	28 octobre	3 novembre
10	4 novembre	10 novembre
11	11 novembre	17 novembre
12	18 novembre	24 novembre
13	25 novembre	1 décembre
14	13 janvier	19 janvier
15	20 janvier	26 janvier
16	27 janvier	2 février
17	3 février	9 février
18	10 février	16 février
19	17 février	23 février
20	24 février	1 mars
21	2 mars	8 mars
22	9 mars	15 mars
23	16 mars	22 mars
24	23 mars	29 mars
25	30 mars	5 avril

# LE POLYSCOPE

Journal des étudiants de l'école Polytechnique  
2500 Marie-Guyard - Montréal  
344-4748

Ont collaboré à la réalisation technique de ce numéro:

André Desrosiers  
Jean Favreau  
Germain Legault

Francesco Lepore  
Jacques Pelchat  
Normand Salman

Dactylo:

Linda Blanchet

Relationniste Publicitaire Conseil:

Guy Dorval  
3422 rue Durocher, suite 19, Montréal  
Tél.: 849-6466, 2897

Mise en page & Impression:

JEANART

Composition & montage:

Graphiques Géminés

Tirage: 10,000 copies

Publications: 24 numéros

Dépôt Légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

TOMBEE DES ARTICLES: mardi soir,  
MISE EN PAGE: mercredi soir au B-136

COMPLIMENTS  
DE

GATEHOUSE-LA SALLE INC.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS



## LES PEINTURES



Encouragent les jeunes à poursuivre leurs études  
Pour vous procurer nos fameuses peintures de première  
qualité, consultez les dépositaires suivants:

Quincaillerie Darlington  
6540 Darlington  
Montréal 251, P.Q.  
Tél.: 733-3713

Duskes Hardware Inc.  
7875 Côte de Liesse Rd  
Ville St-Laurent 377, P.Q.  
Tél.: 341-4140

Duske Hardware Ltd.  
1101 Décarie Blvd.  
St. Laurent 260, P.Q.  
Tél.: 334-3950

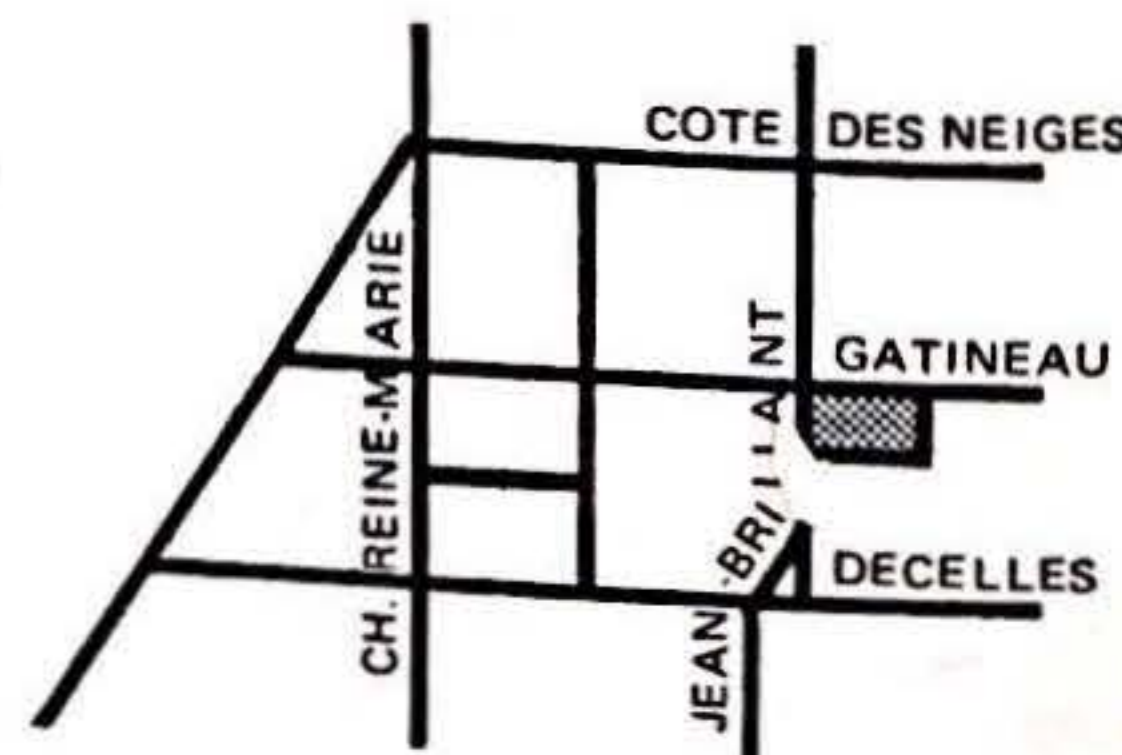
# PAPETERIE JACQUES ENR

*Vous trouverez sûrement l'item  
manquant pour bien travailler*

5301 avenue Gatineau  
Montréal

(x Jean-Brillant)

737-8733



# Confidences d'un permanent

par Michel Boutin,  
Président de l'A.E.P. et permanent durant l'été '75.

Le travail du permanent, pour un profane, peut se résumer à dix-huit semaines de vacances aux frais de l'A.E.P. Pour le permanent, par contre, cela consiste quotidiennement à dépouiller le courrier, recevoir des appels téléphoniques, négocier tel contrat, préparer l'ordre du jour d'une réunion et veiller à ce que le procès-verbal d'une autre soit exécuté et envoyé aux concernés à temps, faire des tas d'appels téléphoniques, contacter le monde pour leur rappeler qu'il y a une réunion [l'été rend les gens amnésiques], remplacer le trésorier ou un autre membre de l'exécutif à une quelconque réunion, encore parler au téléphone [maudit téléphone], rendre un service à un chum parce qu'il ne peut le faire lui-même [y travaille, le pôvre], faire le ménage un peu partout dans les locaux de l'A.E.P., suivre les activités de l'ANEQ et du Front Commun [FCAECUM], le téléphone encore et finalement, quand il reste du temps entre deux téléphones, lire des dossiers intéressants et en classer d'autres. Concrètement, cela donne d'assez bons résultats comme vous pourrez en juger par ce qui suit.

**LABATT A POLY** - Je débute par la bière, histoire de mettre tout le monde de bonne humeur. J'ai l'insigne honneur de vous annoncer que vous ne boirez plus d'O'KEEFE à Poly. La 50 et la Bleu seront dorénavant les deux seules bières offertes. La raison: la brasserie Labatt a été la plus gentille et la

plus généreuse. De plus, elle a été la seule à ne pas offrir de pot-de-vin.

**SALON ETUDIANT** - Tous les meubles ont été réparés par Jean-Jacques Sincennes, étudiant en génie géologique. Espérons que les défonceurs de meuble s'abstiendront cette année. De plus, le salon étudiant

sera probablement muni d'un système audio-visuel qui permettra de visionner des films pour de petits groupes ou encore d'y faire jouer des disques classiques le midi. Un principe important sera respecté: le salon étudiant continuera à être un endroit de calme et de tranquillité.

**NOUVELLE SECRETAIRE A L'A.E.P.** - La Coop nous ayant volé notre belle Pierrette, nous nous sommes mis à la recherche d'une nouvelle secrétaire. Notre choix s'est porté sur Linda Blanchet que vous pouvez admirer au B-139.

**DEMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE L'A.E.P.** - Anciennement au B-113, il a déménagé au B-139 pour faire place à l'entrepôt du service aux consommateurs qui a été agrandi.

**SERVICES AUX CONSOMMATEURS** - Michel Trottier, permanent engagé par l'A.E.P. pour travailler aux SAC, vous entretiendra lui-même des réalisations des S.A.C. dans un prochain numéro.

**PATINOIRE** - Un nouveau

revêtement, macadam à l'eau, a été appliqué sur la patinoire permettant son utilisation à l'année longue. En effet, des dispositions ont été prises pour aménager un terrain de tennis et de volley-ball. Avis aux amateurs: pour réservations, voir Michel Leroux au local des sports.

**VERIFICATION DES LIVRES** - Les livres de l'A.E.P. seront vérifiés pour la première fois de son histoire en octobre prochain. Ils devaient l'être l'an dernier mais des ennuis techniques ont empêché de le faire.

**ANNUAIRE ETUDIANT** - Nous avons eu une désagréable surprise cet été avec l'annuaire '74-'75. Nous avons dû payer la taxe fédérale de 12% parce que, d'après les normes gouvernementales, l'annuaire était de type commercial. Nous avons alors décidé que le prochain bottin serait plus sobre. De plus, il nous coûtera trois fois moins que celui de l'an dernier.

**HEURE LIBRE LE MIDI** - Une tentative de suspendre les cours sur l'heure du midi, soit de 12:20 à 13:45 hres a été faite

en mai. L'idée était de permettre à tous les étudiants d'avoir au moins une heure pour dîner et d'éliminer pour de bon les repas pris en vitesse entre 12:30 et 12:45 hres. Malheureusement, c'est chose impossible pour cette année en raison de l'insuffisance du nombre de locaux de cours. Toutefois, l'idée se réalisera en '76 lorsque l'agrandissement de l'école sera terminé. En attendant, la pratique des années passées demeure: mardi et mercredi midi, pas de cours.

**1er MAI, FETE DES TRAVAILLEURS** - Cette journée a été ajoutée à la liste des jours fériés rémunérés des employés de l'A.E.P.

**CONGRES DE L'OIQ** - L'A.E.P. a envoyé une délégation de neuf personnes à Chicoutimi pour le congrès de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Je vous invite à lire l'article de Bernard Dagenais dans le présent numéro.

**AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE** - Nous sommes présentement à préparer l'aménagement des nouveaux locaux de l'A.E.P. qui seront situés au

(suite à la page 10)



(Photo Michel Dufour)

## René Lévesque

en conférence-midi  
mercredi 10 septembre, à 12:30 hres.

## Les conférences à venir

10 septembre	René Lévesque	Président du Parti Québécois
17 septembre	Jean Rougeau	Lutteur bien connu sur le Campus
24 septembre	Mme Danielle Zaikoff	Présidente de l'Ordre des Ingénieurs du Québec
1 octobre	Fernand Daoust	Secrétaire général de la F.T.Q.
5 novembre	Eric Gourdeau	Economiste qui a produit un rapport sur la Baie-James.

## Messages aux nouveaux(elles)

L'an dernier, quelques semaines seulement après cette même journée, paraissait en gros caractère dans un journal à large tirage, un article sur l'Ecole Polytechnique, dont voici quelques extraits:

«...De nos jours, la décadence étant, si l'on peut s'exprimer ainsi, le symbole orgueilleux de notre jeunesse étudiante, il devient urgent de bien signaler l'empreinte immense que celle-ci a imprégné sur les mœurs polytechniciennes...» De fait, la décadence, étant ce qu'elle est et subissant un raffinement de plus en plus riche en perfectionnement, cette année sera plus décadente que tout ce qui a pu se dire de décadent l'an dernier sur l'initiation à Poly.

Evidemment, cet article a immédiatement provoqué une profonde consternation au sein de chaque ancien étudiant à Poly. La dernière semaine de l'initiation fut effectivement totalement décadente.

C'est donc sur ses dernières constatations que s'est endormi le problème jusqu'au début de l'été 1975; où par un hasardeux concours de circonstance, le problème a de nouveau fait

surface. Alors, unissant tout ce qui lui restait de tenacité, un certain étudiant, François Hamel, après avoir, au risque de rater ses derniers quiz, surmonté de nombreux périls et affronté plusieurs réticences, termina son «Projet d'amélioration de l'initiation».

Tombé entre bonnes mains, ce projet fit immédiatement sensation. On a d'ailleurs enregistré à ce moment, les plus hauts tirages de photocopie. Mais il ne fallait pas vivre que d'illusions. On avait besoin de réaliser ce projet.

Au même moment, la régie interne, qui regroupe tous les directeurs de comité, venait de naître. Créée pour coordonner toutes les activités des comités, elle se fixe comme objectif d'innover une initiation différente, améliorée.

Il va sans dire que le projet d'amélioration fut étudié avec attention. On l'a lu et relu. On lui a modifié certains détails, ajouté quelques activités, corrigé diverses lacunes, pour finalement, vous l'obliger dans toute sa simplicité: un léger déguisement, un questionnaire sérieux mais sympathique, des prix

intéressants, des activités nouvelles, beaucoup d'intégrité, mais surtout quelques surprises enfin intelligentes.

Et ce n'est certainement pas arrivé à ce niveau d'élaboration que chaque nouveau ou nouvelle devrait s'effrayer d'une semaine qui n'est en fait qu'une semaine comme toutes les autres, mais l'unique chance de vraiment comprendre ce nouvel entourage.

On ne peut évidemment laisser passer une telle occasion, sous peine de se morfondre en regret le reste de l'année. Il s'agit de bien saisir cette opportunité, sinon, c'est le traumatisme des quiz et devoirs. Ce n'est même plus pile ou face, c'est la seule sortie possible, celle de l'intégration.

On t'attends donc, lundi le 15 septembre, au B-316 à 12:30 hres.

ET comme le dit si bien Claude Péloquin:

«Je préfère passer pour fou que de passer tout droit».

A bientôt,

François Bastien  
Vice-Président Interne à l'A.E.P.

# Comment tu peux participer à ton éducation

Nous voilà déjà de retour aux études. Notre horaire à la main, on se rend à notre premier cours avec de bonnes résolutions, et en espérant qu'il sera intéressant et conforme à l'idée qu'on s'est faite en lisant sa description dans l'annuaire de l'École. Mais au milieu de la session, tout notre enthousiasme des débuts s'estompé et fait place à la déception. Et la seule idée qu'on a, c'est de finir au plus vite ce cours plate, auquel

on s'endort et auquel on ne se rend que lorsqu'il y a un quiz. Heureusement ceci n'arrivera pas à tous les cours.

Mais cette passivité, ces déceptions, c'est à nous de les empêcher en exprimant au professeur notre mécontentement et nos désirs et en créant une réelle communication. Celle-ci peut démarrer à l'aide des **représentants de classe**.

Qu'est-ce qu'un représentant

de classe? C'est une personne qui reçoit toutes les opinions des gens de sa classe sur le cours qu'ils suivent en commun et qui les transmet au professeur. Si le problème est trop complexe, un débat peut être fait entre le professeur et toute la classe. De cette façon, celui-ci ne continuera pas son cours sans savoir que ses étudiants en sont déçus. Il essaiera de le transformer en fonction de ce qu'on désire et en essayant de

nous intéresser et de nous faire comprendre un point qui pouvait paraître inutile, placé en dehors de son contexte. Ces représentants de classe s'organiseront et coordonneront aussi avec les professeurs le travail à faire pour ne pas avoir de trop «grand rush» ou des travaux inutiles et trop répétitifs. Car tu te rendras compte en regardant autour de toi, qu'au cours de la session, malgré le système de promotion par matière, tu fais partie d'un groupe ayant tous les mêmes cours, les mêmes envies d'activités et de communication. Aussi, les représentants de classe seront les représentants de ton groupe; c'est à toi de les choisir, de leur parler et de ne pas tout garder pour toi et passer tes quatre ans à critiquer, sans rien faire.

Et si tu as une idée qui pourrait provoquer un gros changement dans la structure des cours actuels, tu peux en parler à ton **conseil départemental étudiant** qui est formé des étudiants suivant le même génie que toi. Avec l'expérience de ceux de 4e, le dynamisme et l'envie de connaissance de ceux de 3e et 2e, l'objectif, le contenu et la pédagogie des cours sont analysés ainsi que la charge de travail et la méthode d'évaluation. De ces études ressortent des projets présentés au groupe professoral. Pendant quatre ans, tu suis des cours pour acquérir des connaissances, mais ceci ne se fait pas qu'en assistant au cours, mais en y participant activement lors de sa présentation, de son élaboration ou de son amélioration, car ça ne donne rien de passer quatre ans et d'avoir eu l'impression de n'avoir rien appris d'intéressant.

Présentement, le Conseil des Etudes et son supérieur, le Conseil Académique (deux conseils formés par l'administration de l'École) travaillent sur la refonte des programmes, et si tu as quelque chose à dire, c'est le temps. Tu peux venir en parler:

- Aux réunions regroupant tous les conseils départementaux étudiants: ceux-ci travaillent sur des problèmes communs.

- Ou au comité de l'éducation de ton association étudiante qui, avec vos échos, élabore des projets qu'il présente et défend au Conseil des Etudes.

En plus de la refonte, les objectifs de ce comité de l'éducation sont:

- L'évaluation et la charge de travail, les quizzes de compréhension face à la calculatrice.

- L'O.S.A. (l'Opération Sciences Appliquées), un organisme gouvernemental, élaborant les contenus et les structures des cours de sciences appliquées (comme le génie, la programmation, etc.), sans trop être conscient des besoins réels de ces programmes. Sommairement, les recommandations de l'O.S.A. sur le cours de génie se résument à trois structures rigides possibles pour toutes les écoles de génie, diminuant le cours de trois à trois ans et demi, tout en voulant humaniser celui-ci. Or, ceci est impossible car pour donner une bonne formation scientifique et une conscience sociale, cela requiert au minimum quatre ans. Car la première demande une étude constante et sérieuse et la deuxième, de la lecture et une prise de conscience du monde extérieur en y vivant, et cela exige beaucoup de temps. Les anciens se rappelleront les articles du **Polyscope** traitant de ce problème, sous le titre «l'O.S.A. et la planification du génie».

- l'élaboration de cours encore inexistant afin de pallier à certaines lacunes de notre formation, comme par exemple la sécurité sur les chantiers et dans les usines.

C'est à toi de t'occuper de ton éducation. Donc, si tu as des idées à transmettre, surveille les pancartes annonçant les réunions des conseils départementaux et viens joindre leur rang et celui du comité de l'éducation.

Mais si tu n'as rien à dire, participe au moins à l'élection de tes représentants de classe et des membres de ton conseil départemental, et écoute ce qui se passe.

Bonne année et à la prochaine.

Isabelle Langlois  
Vice-Présidente à l'éducation  
à L'A.E.P.



## Côte des Neiges Garage Inc.

5228 Côte des Neiges, Montréal, Québec  
Tél.: 737-4574, 737-4027

Réparation de Voitures Européennes  
Stationnement

**AVEC  
LES COMPLIMENTS DE:**

# BCI

CONSTRUCTION LTÉE - LTD.

7000 Côte des Neiges,  
Montréal  
Tél.: 739-2291

## OBJETS PERDUS

Si vous avez oublié des objets dans votre casier l'an dernier et que vous désirez les revoir, informez-vous au bureau de l'A.E.P. au B-112.

Vous avez une semaine pour les réclamer, après quoi on fera une vente aux enchères.

## le directeur...

(suite de la page 1)

étudiants de Polytechnique et l'Université de Montréal au sujet des SAE, l'Ecole s'engage à en observer les termes;

c) que si, le 31 mai 1976, il n'y a pas eu entente entre les étudiants et les SAE de l'U de M, l'Ecole versera alors ces fonds à l'Université comme par le passé.»

(fin de la subtilité)

On voit alors le subterfuge. D'une part, l'Ecole retient les \$63.00 (supposément à la satisfaction des étudiants) et, d'autre part, elle assure l'U de M que celle-ci est assurée de recevoir ce montant au mois de juin 1976 quelle que soit la situation entre les étudiants et l'U de M à ce moment. Beau moyen de pression que cela nous fait. Nous pouvons avancer, sans risque de nous tromper, que l'U de M ne se forcera pas, dans ces conditions, pour négocier et s'entendre avec le Front Commun.

Certains seront tentés d'apporter l'argument que l'U de M ne pourra disposer de la somme \$100,000. pendant un an et que, par le fait même de payer en retard, nous lui causons tout de même certains ennuis. Ce ne sera pas toutefois le cas parce que l'Ecole a toujours payé ce compte à la fin de l'année scolaire. Ceci prouve qu'en fait les \$63.00 ne sont pas retenus même si la partie a) de la résolution affirme le contraire. Le moyen de pression ressemble alors à du pelletage de nuage.

On se rend compte aussi que l'Ecole ne tient pas à se mouiller dans le conflit qui oppose ses étudiants à l'U de M. Ou encore, ce qui est plus plausible, l'Ecole a peur d'affronter l'U de M. Nous reviendrons là-dessus plus loin.

### POSITION DE L'ECOLE

Pour justifier son refus face à l'A.E.P., l'Ecole feint d'ignorer ou de ne pas comprendre certains faits. C'est ainsi que «les membres du Conseil d'Administration de la Corporation de l'Ecole Polytechnique considèrent que les étudiants doivent examiner s'ils n'auraient pas avantages à poursuivre les négociations avec les SAE de concert avec le Front Commun des Associations Etudiantes, vu que la contestation n'est pas particulière à l'Ecole Polytechnique» (attendu no 6 de la résolution citée précédemment). Or, il n'a jamais été question pour l'A.E.P. de se dissocier du FCAECUM pour revendiquer les SAE. L'A.E.P. sait fort bien que les revendications mises de l'avant par le Front Commun, la concerne au plus loin et qu'elle a intérêt à lutter au sein du Front Commun pour obtenir que justice soit faite pour les étudiants. Cette

position de l'A.E.P. a été clairement énoncée devant la Corporation.

L'Ecole serait-elle alors de mauvaise foi? Tout porte à y croire. Ainsi, elle jette de la poudre aux yeux des étudiants en ajoutant que «l'Université de Montréal étudie présentement une nouvelle politique pour la gestion de ses SAE et qu'elle veut protéger ses investissements actuels dans ces services tout en donnant satisfaction aux étudiants» (attendu no 5). Nous n'avons que faire des études de l'U de M. Les expériences passées dans le domaine des SAE démontrent clairement que l'U de M a toujours vu à protéger ses intérêts à la grande insatisfaction de la population étudiante. Il n'est donc pas exclu qu'il n'y a rien d'agréable à attendre de la part de l'U de M. Par un tel attendu, l'Ecole se fait la complice des manigances de l'U de M sur le dos de ses propres étudiants.

### R.P. LANGLOIS, LE GRAND RESPONSABLE

Sans vouloir excuser les membres de la Corporation de l'Ecole, mentionnons que ceux-ci n'ont pas pu entendre la version des étudiants de la bouche des représentants des étudiants eux-mêmes. En effet, monsieur R.P. Langlois a été celui qui a défendu la position de l'A.E.P. devant l'administration de l'Ecole. M. Langlois a catégoriquement refusé à l'A.E.P. de présenter sa version des faits et la nature de sa proposition devant la Corporation prétextant que les réunions de la Corporation avaient toujours lieu à huis clos et que, par ailleurs, il se jugeait suffisamment informé de la situation pour faire la présentation pour l'A.E.P.

Or nous mettons en doute l'objectivité de M. Langlois. Comment a-t-il pu présenter les faits impartialement alors qu'il était totalement opposé à la position prise par les étudiants de Poly? Nous croyons fermement que M. Langlois a interprété les faits à sa façon. Le texte de la résolution est là pour le prouver. De plus, non seulement le directeur s'est permis de triturer certains faits mais encore il a sciemment omis de faire état de quelques autres.

Par un tel comportement, monsieur Langlois nous montre clairement qu'il cherche à défendre les intérêts de l'Université. D'ailleurs, il a même avoué, lors d'une conversation téléphonique, qu'il ne pouvait donner suite à la volonté des étudiants parce que cela nuirait aux bonnes relations entre l'Ecole et l'U de M et que, par conséquent, il se doit d'appuyer la position de l'U de M. En d'autres mots, cela veut dire que le directeur de l'Ecole Polytechnique est une marionnette de l'Université de Montréal.

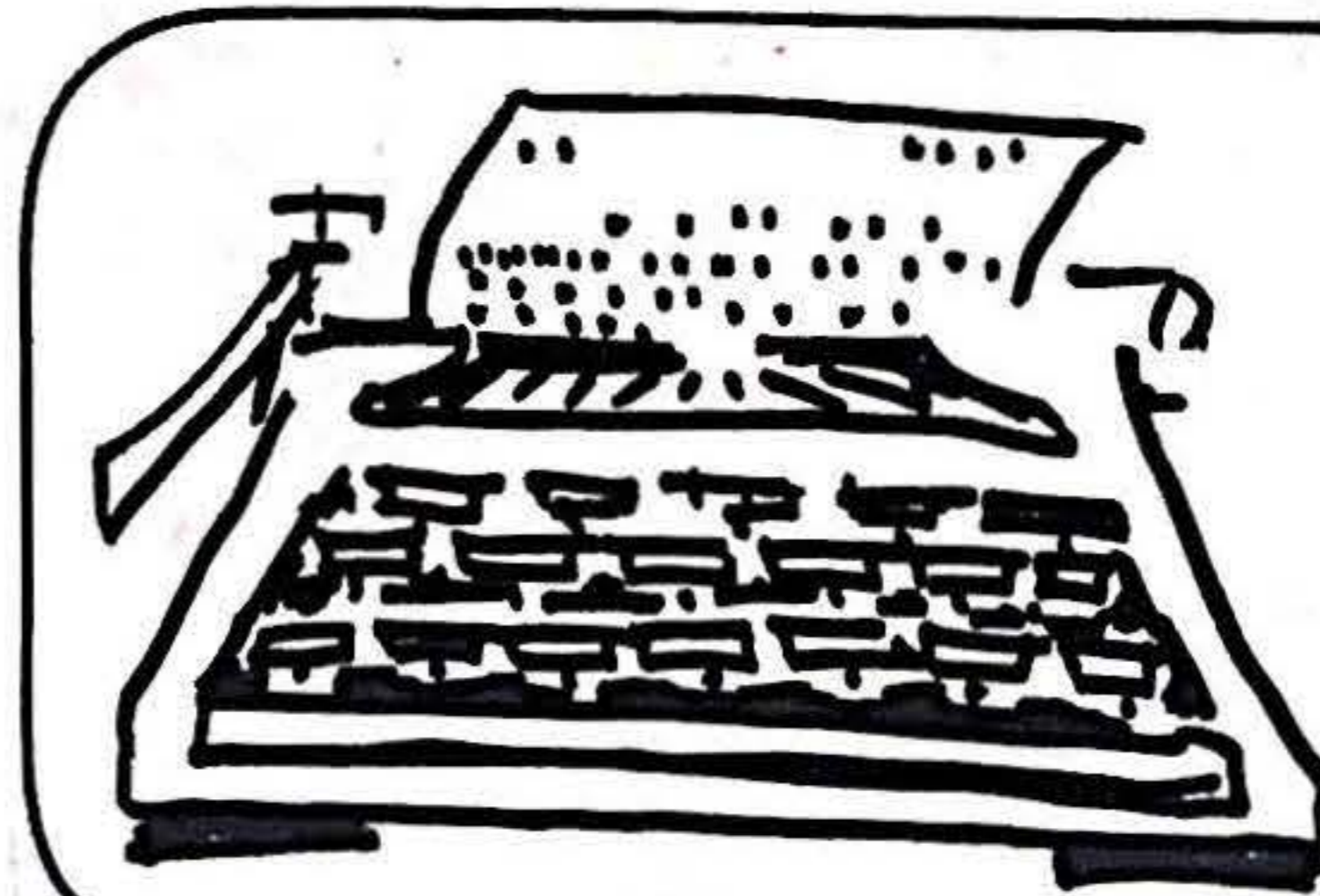
C'est pour cette raison aussi que Langlois affirmait ne pas pouvoir donner un moyen de pression trop puissant aux étudiants face à l'Université. Selon notre cher directeur, les deux parties impliquées dans le conflit doivent s'affronter dans un combat égal. Céder aux revendications des étudiants aurait pour conséquence de déséquilibrer les forces en présence. Quel beau et noble principe! Or la résolution de la Corporation nous enseigne que nous avons obtenu l'illusion d'un moyen de pression. Mais nous ne sommes pas dupes des subtilités de Langlois et de ses patrons, les administrateurs de l'U de M.

La dernière subtilité de ces messieurs est de nous promettre une nouvelle politique de l'U de M qui est sensée satisfaire les étudiants. Cette nouvelle politique est supposée être mise en vigueur dès septembre. Nous l'attendons et nous l'attendrons encore longtemps si nous mordons à l'hameçon. Nous ne pouvons nous attendre à des cadeaux de la part de l'U de M. Non plus, ne pouvons-nous espérer d'attitude favorable de la part d'un homme sans épine dorsale comme notre très cher directeur. A moins d'un revirement heureux de sa part, nous ne pouvons être fier d'un homme qui n'a pas la décence et la dignité de porter le flambeau de Polytechnique contre les agissements de l'U de M.

### QUI RESTE-T-IL?

Loin d'abandonner la lutte, nous devons montrer à Langlois et sa clique que nous tenons à nos droits. N'oublions pas que nos revendications sont justes. Il s'agit de notre propre argent, de chacun d'entre nous, qui est à l'enjeu aux SAE. Nous devons lutter jusqu'à ce que nous obtenions la gestion des SAE et non pas une gestion factice telle que consentie présentement par l'U de M. Nous devons continuer à insister auprès des administrations en place et leurs hommes de main pour obtenir la pleine reconnaissance de nos droits. Et c'est de concert avec le Front Commun que nous parviendrons à conquérir ce qui nous appartient de droit car notre problème est celui de chacun des étudiants de l'U de M.

Michel Boutin  
Président de l'A.E.P.



**AUX UNIVERSITAIRES**  
Profitez de votre rentrée aux études  
pour faire nettoyer vos vêtements.

**'NOUS SOMMES A DEUX PAS  
DE L'UNIVERSITE''**

**NETTOYEUR BELLINGHAM**

2016, boul. Edouard-Montpetit — 733-5377

**GATINEAU**  
  
**PIZZERIA**

**BIERES et VINS**

**5188, rue GATINEAU**

**Tél. : 737-4466**

**LIVRAISON GRATUITE  
DOMICILES - BUREAUX - CAMPUS**

## SERVICE OFFERT AUX ETUDIANTS

Saviez-vous que vous pouvez acheter toutes sortes de meubles par l'intermédiaire d'un courtier. Le courtier achète pour vous au plus bas prix possible. Il élimine les intermédiaires qui ont tous des frais d'entreposage et d'administration onéreux.

**AMEUBLEMENT: CUISINE, SALON, CHAMBRE A COUCHER, MATELAS, LAMPES, BUREAU DE TRAVAIL, CUISINIÈRE, REFRIGÉRATEUR, MINI-LAVEUSE ET SECHEUSE, ETC.**

Salle de montre à votre disposition.  
**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VOIR LES RESPONSABLES DE VOTRE COOPERATIVE ETUDIANTE OU REAL NOEL, COURTIER FOURNISSEUR ENSEMBLIER, 4949 Est Boul. METROPOLITAIN. TEL.: 326-1210.**

**15% D'ESCOMPTE AUX ETUDIANTS ET A LEUR FAMILLE.**

## POSTES VACANTS AU POLYSCOPE

On est à la recherche de nouveaux collaborateurs pour faire de la rédaction, de la photographie, de la mise en page, du graphisme et mille et une autres petites choses. Expérience non-requise.

# Au congrès de l'OIQ Nette amélioration de participation des ingénieurs-salariés

par Bernard Dagenais

*L'Ordre des Ingénieurs du Québec [O.I.Q.], c'est la corporation professionnelle régie par le Code des professions qui veille à la bonne pratique de la profession. L'Ordre doit aussi veiller à la protection du public.*

*Les 12-13-14 juin derniers, l'O.I.Q. tenait à Chicoutimi son congrès annuel. Des représentants de l'A.E.P. y participaient. Le texte qui suit est un compte-rendu des faits saillants du congrès.*

*Au cours de l'année, d'autres articles fourniront plus de détails sur l'O.I.Q. De plus, Mme Danielle Zaikoff, ing., Présidente de l'O.I.Q., viendra nous visiter au cours de cette année. Surveillez l'horaire des Conférences-Midi.*

Il semble que l'Ordre des Ingénieurs du Québec ne soit pas un organisme aussi amorphe qu'on dit. En effet, lors du congrès, on a noté une nette amélioration de la participation et de l'intérêt des ingénieurs, des ingénieurs-salariés en particulier. (ingénieur-salarié: ingénieur à salaire, ingénieur qui n'a pas un bureau de génie conseil)

Cette amélioration est peut-être due au fait que l'on ait procédé par ateliers. Voici les 4 ateliers du congrès:

- 1- Adjudication des contrats
- 2- L'O.I.Q. par rapport à d'autres types d'associations
- 3- L'ingénieur dans l'industrie
- 4- La rémunération (salaires et avantages sociaux)

Il fut un temps où les ingénieurs-conseils (ceux qui possèdent des bureaux de génie

conseil) étaient les moteurs de l'OIQ. En effet, ceux-ci avaient une grande influence, pour ne pas dire le contrôle de l'OIQ. Lors du congrès ils ont réalisé qu'ils n'étaient plus seuls car les ingénieurs-salariés, ingénieurs employés par des bureaux de génie conseil ou par l'industrie, sont maintenant décidés à faire valoir leur opinion.

Il y a donc de l'espoir, mais il y a beaucoup de changement à faire et de problèmes à surmonter.

Voici quelques points pour vous donner une idée du congrès:

1- On écourta la plénière et l'assemblée générale pour des rapports qu'on aurait dû placer ailleurs dans l'horaire.

2- L'ordre dans lequel furent présentées les diverses proposi-

tions des ateliers mettait en dernier les propositions à aspect social (protection de l'environnement, du public et des employés) laissant la première place à la protection des membres (certains journaux en ont fait la remarque).

3- Monsieur René Dussault, Président de l'Office des professions du Québec, était le conférencier à l'un des dîners-causerie. On savait très bien qu'il soulèverait des questions d'éthique professionnelle. Ces questions auraient pu être discutées en ateliers. Il n'en fut rien, après sa conférence c'était l'assemblée générale et la fin du congrès.

4- L'assemblée générale n'est pas souveraine. En effet, lorsque l'assemblée générale vote en faveur d'une des résolutions soumise par un atelier, elle n'a

pas le pouvoir de voir à son exécution, ce n'est donc qu'un vœux pieux. C'est le Bureau, sorte de conseil d'administration, qui décide, qui est souverain.

C'est pour ça que si l'A.E.P. veut faire quelque chose à l'OIQ, il faut des représentants aux réunions du Bureau. Ces représentants n'ont pas le droit de vote mais ils ont celui de parole. C'est peu mais c'est souvent tout ce qu'il faut pour leur faire réaliser bien des choses.

Cette année vos représentants seront Nicole Marcelais et Bernard Dagenais. On est là pour vous, donc questions et suggestions sont bienvenues. Vous pouvez toujours passer par le secrétariat de l'A.E.P. et laisser un message.

**Jeans, Velours côtelé, Saloppettes,  
Chandails, Laine et Coton, Chemises Indiennes Cuir**

**U.F.O., LOIS, ALTON,  
BIG BLUE, LE CULOTTIER**

**10% avec carte d'étudiant**

**CHEZ  
BOZO LES CULOTTES**

**3704 Edouard-Montpetit** (coin Côte des Neiges)

**733-5419**

# L'A.E.P. Inc.

## L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organisme décisionnel de la plus haute instance dans l'A.E.P., c'est elle qui peut en tout temps prendre les décisions relatives au fonctionnement de l'association.

Elle est convoquée généralement lorsqu'il y a un problème important à résoudre comme un conflit, une orientation générale, ou pour conclure le congrès annuel de l'association.

Le Président de l'A.E.P., le Conseil d'Administration, la Ré-

gie Permanente ou un groupe de 20 étudiants peuvent convoquer de telles assemblées en faisant la demande auprès du secrétaire de l'association.

## Le Conseil d'Administration

Comme l'A.E.P. est une association incorporée devant la loi, elle est donc tenue d'avoir un Conseil d'Administration. Ce Conseil est donc l'instance décisionnelle entre les assemblées générales. En fait, c'est à ce niveau que toutes les décisions d'ordre administratives sont pri-

ses. Il est composé de 24 étudiants venant des différents départements de l'Ecole et des 6 membres du comité exécutif de l'association. Les représentants des départements sont élus au début de l'année par les membres de chaque département. Tous les membres de l'A.E.P. peuvent assister aux réunions du CA et y prendre la parole.

## Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est formé dans le but de voir à l'administration journalière des affaires de l'Association et à la coordination des efforts et du travail des différents comités de l'A.E.P. Il est composé de 6 membres: un président, un secrétaire, un trésorier, un vice-président interne, un vice-président externe et une vice-présidente à l'éducation. Chacune de ces personnes a une tâche précise à faire

et en est responsable devant le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

Les membres du comité sont élus au suffrage universel aux alentours du mois de mars et sont en poste du 1er mai au 10 avril suivant. C'est donc ce comité qui pendant la période estivale expédie les affaires de l'Association.

## Régie Interne

La Régie Interne est un organisme nouvellement formé qui a pour but de répartir le budget alloué par le CA aux différents comités de l'Association relevant de l'interne: il voit aussi à coordonner le travail et les efforts des différents comités. Il est composé des directeurs de comité ou de leurs représentants ainsi que du trésorier et du vice-président interne de l'Association.

## Régie Permanente

La Régie Permanente est la mémoire perpétuelle de l'A.E.P., formée de 5 ingénieurs gradués de Poly et du président de l'A.E.P. Il vérifie si l'A.E.P. respecte la constitution et assure la continuité de l'Association. Au besoin, il peut demander une assemblée générale spéciale sur une situation grave.

## Comités

Au nombre de 13, les comités sont l'épine dorsale de l'A.E.P., c'est eux qui assurent la diffusion de l'information, le fonctionnement de la cafétéria, la mise sur pied d'activités sociales, sportives et culturelles, de même que l'élaboration et la réalisation des politiques à l'éducation et à l'externe.

Jacques Pelchat

## Revision

## des statuts de l'A.E.P.

L'Association des Etudiants de Polytechnique incorporée a été fondée en 1963; depuis ce temps, les statuts de l'Association ont été quelque peu modifiés. La dernière retouche date de 1972. Après tout ce temps, quelques changements s'imposent et pour être réalisés il faut deux choses: du monde pour étudier la question et des suggestions de changements. «Pour le monde», le Conseil d'Administration s'en occupera

au début d'octobre; pour les changements, c'est à toi qu'il incombe de les suggérer. Pour l'instant si cela t'intéresse, vient au B-112 et demande une copie des statuts, étudie la question et vient me remettre tes suggestions d'amendements. Dès que le comité de la constitution sera formé, tous les projets seront étudiés et tout le monde sera invité à discuter avec le comité.

Cette année on s'en occupe.

## Elections

## au C. A. de l'A.E.P.

Jacques Pelchat, secrétaire de l'A.E.P., a annoncé, en tant que président d'élections, la tenue le 25 septembre 1975 des élections annuelles du Conseil d'Administration de l'A.E.P. Inc. le 25 septembre 1975.

Ces élections se dérouleront sur une base départementale. Tout membre intéressé à se porter candidat est prié de remplir une formule de mise en candidature. Ces formules sont disponibles au secrétariat de l'A.E.P. Inc. au local B-139. La période de mise en candidature sera du 17 au 23 septembre 1975.

Pour être éligible, tout candidat doit être membre de l'Association et étudiant dans le département où il présente sa candidature. De plus, il ne doit détenir aucun poste officiel au sein de l'Association au moment des élections. Les feuilles

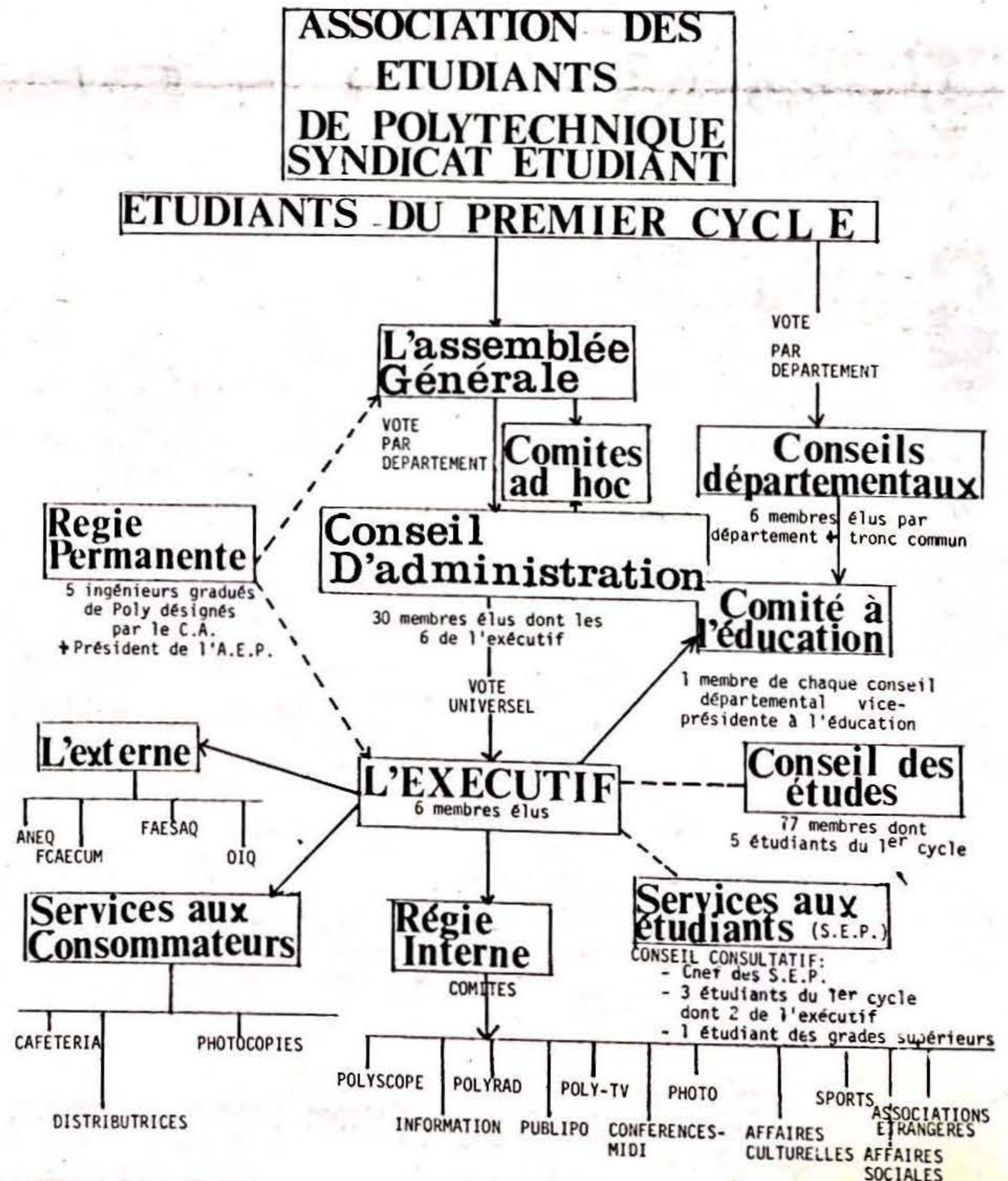
de mise en candidature devront être contresignées par deux membres du département où le candidat se présente.

Les divisions départementales, ainsi que le nombre de leurs représentants au C.A. sont les suivantes:

- Civil (4)
- Mécanique (3)
- Electrique (4)
- Chimique (1)
- Métallurgique (1)
- Minier (1)\*
- Géologique (1)\*
- Physique (1)
- Industriel (2)
- Tronc Commun (6)\*

\* Suite à une décision du C.A., le département de génie minier a été redivisé en génie minier et génie géologique.

\*\* Seront considérés comme membres du tronc commun, les membres qui ont réussi moins de 45 crédits.





Cette page est offerte par la Coop de Poly, aux photographes et dessinateurs amateurs dans le but de promouvoir leurs talents artistiques. Tous sont invités à publier. Il suffit de laisser notre «oeuvre» au Polyscope.

Photo Michel Dufour

# Salut!

Encore une fois pour le retour en septembre, ta COOP est prête, elle aussi, à affronter une autre année scolaire.

Si tu n'as pas ta carte de membre de la COOP, viens la chercher au plus vite sinon, après le 30 septembre, tu devras payer le prix régulier.

Cette année nous avons augmenté ou amélioré une bonne quantité de services et produits.

Par exemple, nous sommes maintenant agents Limocolor, et agents des produits photographiques Ilford. On offre un plus grand choix d'articles de bureau. On te rappelle que tu peux aussi te procurer des billets de métro et d'autobus.

Enfin, pour te rendre compte plus exactement, viens faire un tour (et laisse ton sac dehors).

Le magasin scolaire est maintenant passé aux mains de la COOP. On en reparlera plus tard en détails.

## MAINTENANT UN BREF RAPPEL

Ta COOP est administrée par quinze personnes qui se dévouent bénévolement. On compte aussi quelques coopérants, c'est-à-dire des personnes non élues au conseil d'administration et qui viennent quand même nous donner un sacré (bon) coup de main. Si ça t'intéresse, viens, on t'attend.

A la prochaine,

Au nom du comité exécutif  
Pierre Wolfshagen



**COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE  
DE POLYTECHNIQUE**  
2500, MARIE GUYARD - MONTRÉAL

M. .... (lettres majuscules) .....

..... **specimen** .....  
(signature)

est sociétaire depuis le ..... 19 .....

? - 0 0 0

..... **GÉRANT** .....

# COMPLIMENTS DE LA COOP



Oui, cette année... différent! Publipo ne fait plus que des pancartes, mais de la publicité complète!  
 On fait des mobiliers, on monte des commerciaux, on a des «hommes-sandwichs», on trouve de nouveaux slogans, bref, on invente, on s'amuse. En plus, on se rééquipe; y'a plein de matériel chez nous; ce qui nous manque, ce sont des dessinateurs, des acteurs, des coloristes, des comiques, des trouveurs d'idées, des crieurs, des hommes-sandwichs, etc...  
 Viens donc nous voir au B-111.

**TECSULT INTERNATIONAL LTÉE**  
 Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc

La société d'ingénierie ABBDL Inc. et son entreprise-soeur TecSult International Ltée connaissent une expansion considérable grâce à leurs réalisations nationales et internationales. Le haut calibre de génie, d'informatique, d'économique et de gestion qu'on y pratique explique cette croissance remarquable.

**INGÉNIEURS · DESSINATEURS · TECHNICIENS**

Chez TIL et ABBDL, chaque employé a un visage et un nom. Tout en jouissant de la sécurité d'emploi et d'importants avantages sociaux, il peut y grimper rapidement les échelons parce que «la maison grandit rapidement».

*Les ingénieurs, dessinateurs et techniciens qui veulent se joindre à l'équipe n'ont qu'à écrire ou téléphoner au*

**Directeur du personnel,**  
 4200 ouest, boulevard Dorchester,  
 Montréal, Québec.  
 H3Z 1V3  
 Téléphone: 934-0731, poste 200



**TECSULT INTERNATIONAL LTÉE**  
 Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc.



Ce graphisme traduit le son d'une explosion... celle des idées périmées touchant la radio stéréo FM. Peut-être croyez-vous que la radio FM est un fond sonore pour la musique, soit les classiques ou le rock. Vous aviez probablement raison. Mais voici de bonnes nouvelles car viennent s'y ajouter les sports, les prévisions atmosphériques, les rapports sur le trafic, les annonces de spectacles, les revues d'actualités, sans oublier les entrevues sur des sujets choisis... plus un imposant horaire où vous écoutez vos airs préférés des années 60 et 70. Tout ce nouveau, à la radio novatrice.



# Si Poly sportif m'était conté...

Il était une fois (eh ouïl disons-le, n'ayons pas peur des mots) un(e) polytechnicien(ne) qui entrait à l'école rayonnant de santé, tout bronzé de ses vacances et en pleine forme pour affronter les affreux monstres qu'on appelle plus familièrement: professeurs.  
En moins de deux semaines, il

se sentait faiblir, démolir et ne pensait plus aux heures joyeuses ou à ses amis. Il ne voyait que les labs à remettre, les devoirs à faire, les examens à étudier. De bronzé qu'il était, notre jeune polytechnicien(ne) verdissait à vue d'oeil, perdait l'appétit, n'avait plus soif, bref, devenait très malade.

Des amis lui suggèrent d'aller consulter deux spécialistes de cette maladie (l'amorphisme): les éminents docteurs Buth et Bou. Ces derniers, après un examen complet, recommandent, et ce avant qu'il ne soit trop tard, les traitements suivants:  
1- Une activité sportive à l'Université (voir leur bottin).  
2- Une activité sportive à la Poly.  
3- Une participation au sein de l'organisation. La prescription

va de 1 à 7 doses par année dépendant de la condition du malade à la sortie de ce traitement.  
Polymorphe devenait Poly-sportif, rayonnait de santé avec une soif illimitée et un oeil sur le sexe opposé, et était suffisamment stimulé pour affronter tous ses cours.  
Pour informations sur les sports à la Poly, allez au Comité des Sports.  
Michel «Butch» Leroux  
Richard «Bou» Boulanger

## confidences... (suite de la page 3)

deuxième étage de la nouvelle partie de l'école. Le déménagement est prévu pour mai 1976.  
**ANEQ** - Ma participation aux réunions de l'association Nationale des Etudiants du Québec a été passablement active. Je devais remplacer Pierre-Jean Lafleur, vice-président à l'externe, qui a dû travailler à Val d'Or pour tout l'été. L'A.E.P. a ainsi été présenté aux réunions du Conseil Régional de Montréal-Nord, a effectué de nombreux contacts pour le compte de l'ANEQ (ex.: McGill, étudiants des institutions anglophones. Notre présence s'est aussi fait remarquer à la conférence de Rimouski le 3 août dernier. Normand Salman et Jean Favreau, coordonnateurs de «Le Polyscope», ont également fait partie du comité organisateur du colloque national sur le journalisme étudiant qui a eu lieu aux HEC les 16 et 17 août.

**FRONT COMMUN DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES SUR LE CAMPUS DE L'U DE M (FCAECUM)** - Le comité de coordination, dont je suis membre, a vu à préparer l'année qui vient. Tous les renseignements sont contenus dans le numéro de septembre du journal du Front Commun.

**LES SERVICES AUX ETUDIANTS ET VOTRE \$63.00** - Des pressions ont été faites auprès de l'Ecole pour que notre argent (\$63.00) ne soit pas versé à l'U de M et pour que nous gérions nous-mêmes nos propres services aux étudiants. Nous avons essuyé un refus complet. Vous pouvez obtenir de plus amples détails dans un autre article.

**INITIATION** - Cette année, l'initiation promet. Pour ne pas trop divulguer (because effet surprise), disons simplement que les nouveaux y participeront plutôt que de la subir comme c'était la pratique auparavant. De plus, au cours de la semaine, nous avons obtenu la permission de l'Ecole de vendre de la bière tous les midi de 12:20 à 13:45 hres et tous les soirs à partir de 16:30 hres. Pour que le tout soit un succès et aussi afin de voir l'expérience se répéter à l'avenir, il est bien entendu que tous devront conserver le plus propre possible les espaces utilisés.

**POLYSCOPE** - Nous avons réussi à faire baisser les coûts d'impression du journal d'environ \$1,500.00 dollars. Une visite au Mc Gill Student building m'a permis de constater que l'association des étudiants de McGill était équipée pour le montage et le typographie de journaux et que leur tarif était plus bas que celui de l'agent avec qui nous faisons affaire. Point n'est besoin de dire que nous avons alors renégocié le contrat de ce dernier et que le tout s'est réglé à notre satisfaction.

## AIR CANADA réduit ses tarifs "jeunesse" de

# 50%

Si vous avez entre 12 et 22 ans, vous pouvez maintenant voyager à beaucoup moins de frais.

En devenant membre du Club Swing-Air d'AIR CANADA (moyennant une cotisation minime de \$3.00), vous avez en effet la possibilité de profiter des nouveaux tarifs réduits Air Canada.

Vous pouvez aller n'importe où au Canada, à la distance que vous voulez et pour le temps que vous voulez.

Les nouveaux tarifs réduits "JEUNESSE" sont en vigueur du 8 septembre au 15 décembre 1975.

(sauf les vendredis et dimanches)  
Voyez le tableau ci-contre.

J'aimerais recevoir le dépliant "Tarifs réduits" qui me fournira tous les renseignements pertinents.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Montréal -

Vancouver

Québec -

Calgary

Ottawa -

Vancouver

Parlez-en à Air Canada.  
C'est vraiment trippant.

	TARIF RÉGULIER (Aller-retour)	NOUVEAU TARIF RÉDUIT (aller-retour)
Montréal - Vancouver	\$340	\$170
Québec - Calgary	\$306	\$154
Ottawa - Vancouver	\$330	\$166

Faites parvenir à:  
**AIR CANADA/TARIFS RÉDUITS**

Case postale 598  
Montréal, Québec  
H3C 2T7

Procurez-vous cette carte à un des bureaux **TOURBEC**

112 ouest, rue St-Paul, suite 500, Montréal 849-2374



**AIR CANADA**

# COOP ETUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL  
CASE POSTALE 6079 — SUCCURSALE «A»  
MONTREAL, QUEBEC, H3C 3A7

TEL.: 344-4841

## Nouvelles calculatrices scientifiques Hewlett-Packard

PLUS DE PUISSANCE DE CALCUL  
QU'ON EN ATTEND D'UNE CALCULATRICE  
SCIENTIFIQUE ORDINAIRE, A UN PRIX  
INCROYABLEMENT BAS.

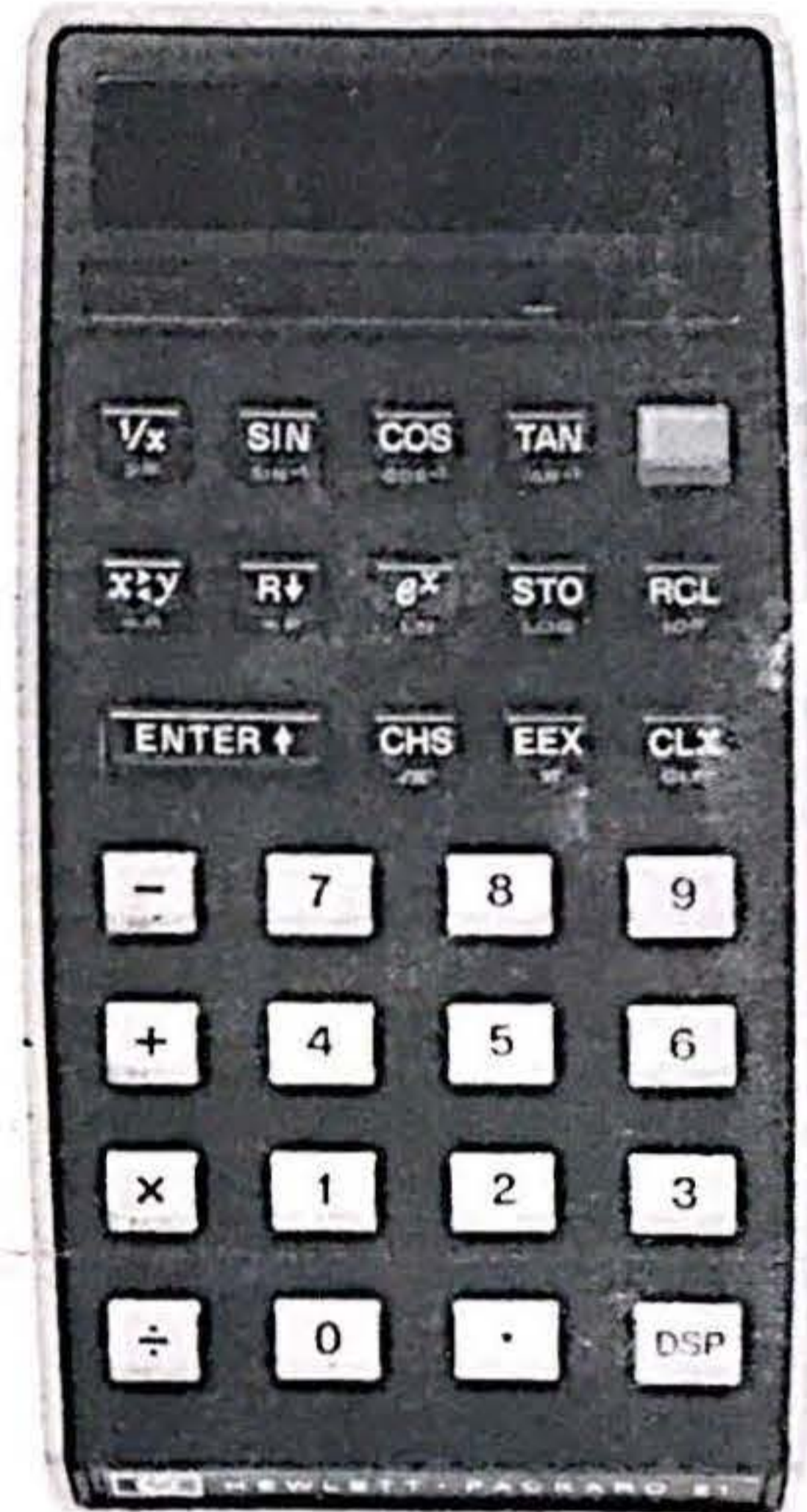
### HP-21

La HP-21 utilise la notation polonaise inverse et possède la même pile opérationnelle à 4 registres qui a assuré le succès des calculatrices Hewlett-Packard. Ce système facilite les calculs mixtes et en chaîne et permet l'évaluation d'expressions mathématiques compliquées. De plus, la HP-21 possède une mémoire supplémentaire sur laquelle il est possible d'effectuer les quatre fonctions mathématiques.

Malgré son très bas prix, la HP-21 est construite avec le même soin que les autres calculatrices Hewlett-Packard. Ainsi, les circuits sont protégés de l'humidité et des infiltrations de liquides par un écran en vinyle sous le clavier et les batteries sont logées dans un compartiment scellé.

En plus des fonctions scientifiques usuelles, la HP-21 possède les caractéristiques suivantes:

- fonctions trigonométriques en mode degrés ou radians,
- conversions de vecteurs, en coordonnées polaires ou rectangulaires,
- choix du mode d'affichage et du nombre de chiffres significatifs.



**\$150.00**

UNE NOUVELLE CALCULATRICE  
SCIENTIFIQUE PROGRAMMABLE.

### HP-25

- La toute nouvelle HP-25 est la moins chère des calculatrices programmables sur le marché.
- Grâce aux touches jaune et bleue, la plupart des touches servent à trois fonctions: un total de 77.
- Entièrement programmable: peut effectuer en une seule opération une séquence de 49 étapes de programmation.
- Plus de logique que la HP-55.

- 8 mémoires adressables avec lesquelles on peut effectuer directement des opérations sans les rappeler.
- Fonction valeur absolue.
- Fonction pour tronquer: ENTIER/FRACTION
- En plus les fonctions scientifiques régulières:
  - logarithmiques,
  - trigonométriques,
  - statistiques.



**\$235.00**

Les prix des autres calculatrices Hewlett-Packard maintenant en vigueur: HP-45: \$235 HP-55: \$400 et HP-65: \$925.

# Les journaux étudiants renouent des liens

par Normand Salman

Les journaux étudiants du Québec ont entrepris de renouer des liens cet été après de nombreuses années d'isolement, isolement lié à la désorganisation générale du mouvement étudiant québécois. La prochaine étape importante aura lieu en octobre, alors qu'aura lieu un congrès national de la presse étudiante.

## LE COMITE PREPARATOIRE

C'est par un colloque tenu les 16 et 17 août aux H.E.C., auquel participèrent une trentaine de journaux que s'est amorcé le mouvement de regroupement des journaux étudiants du Québec. Des représentants du POLYSCOPE et de l'A.E.P. participaient au colloque.

L'A.N.E.Q. (Association Nationale des Étudiants du Québec) avait d'abord donné l'impulsion à ce mouvement en mettant sur pied un comité préparatoire au colloque. Ce comité était principalement formé de personnes actives au niveau de journaux étudiants et de l'ANEQ, et ce, dans diverses régions du Québec.

Le comité procéda en premier lieu à une enquête informelle auprès des journaux étudiants des diverses institutions. Cette enquête consista en une tournée effectuée dans les régions par les membres du comité auprès des journaux. On visait tout d'abord à établir

un premier contact, à s'informer de la situation actuelle et des projets futurs de chacun des journaux et finalement, connaître leurs attentes vis-à-vis un regroupement des journaux étudiants et plus immédiatement vis-à-vis le colloque prévu. Parallèlement à cette enquête, une recherche était menée sur l'histoire de la P.E.N. (Presse Etudiante Nationale).

Le comité préparatoire pris connaissance de l'ensemble des informations recueillies et procéda à partir de cela à l'élaboration du programme du colloque.

## UN PREMIER COLLOQUE

Après un mot de bienvenue des organisateurs et la présentation d'un exposé sur l'histoire de la P.E.N., la première journée fut consacrée à l'item «Rôle et tâches du journalisme étudiant». La discussion pris principalement la forme d'un tour de table sur des questions telles que: pourquoi un journal? rôle dans le mouvement étudiant, etc. Les journaux présents profitèrent de l'occasion pour présenter leur situation aux autres journaux. Il ressortit des discussions que la situation des journaux variait beaucoup d'une institution à l'autre. Et ce, tant au niveau de l'histoire du journal, que du degré d'organisation des étudiants dans l'institution, des relations avec l'administration de l'institution, du mode de

financement et des moyens techniques utilisés ou disponibles.

Par contre, la grande majorité se prononçait en faveur d'un lien étroit avec les associations étudiantes ou pour leur formation là où elles n'existent pas, et se rengeaient résolument vers un journalisme étudiant axé sur la défense des intérêts des étudiants.

La deuxième journée fut consacrée aux questions d'organisation et d'aspect technique. On y discuta notamment: des méthodes de financement, de la distribution - aspect souvent négligé ou sous-estimé - et de la nécessité d'assurer une relève et une continuité. La question de l'importance de l'équipe de rédaction vs l'équipe technique (contenu vs présentation) fut longuement discutée.

Pour ce qui est de l'organisation technique d'un journal, M. Henry Aigretaud, responsable de l'information à l'Alliance des Professeurs de Montréal, fit un exposé fort apprécié. Pour M. Aigretaud, le contenu constitue le point primordial dans le succès d'un journal. L'aspect technique de la présentation doit être lié aux moyens dont on dispose. Utiliser au maximum: les journaux muraux, les bulletins d'information 8 1/2" x 11" et d'autres techniques peu coûteuses et peu complexes, mais qui peuvent donner de bons résultats si le

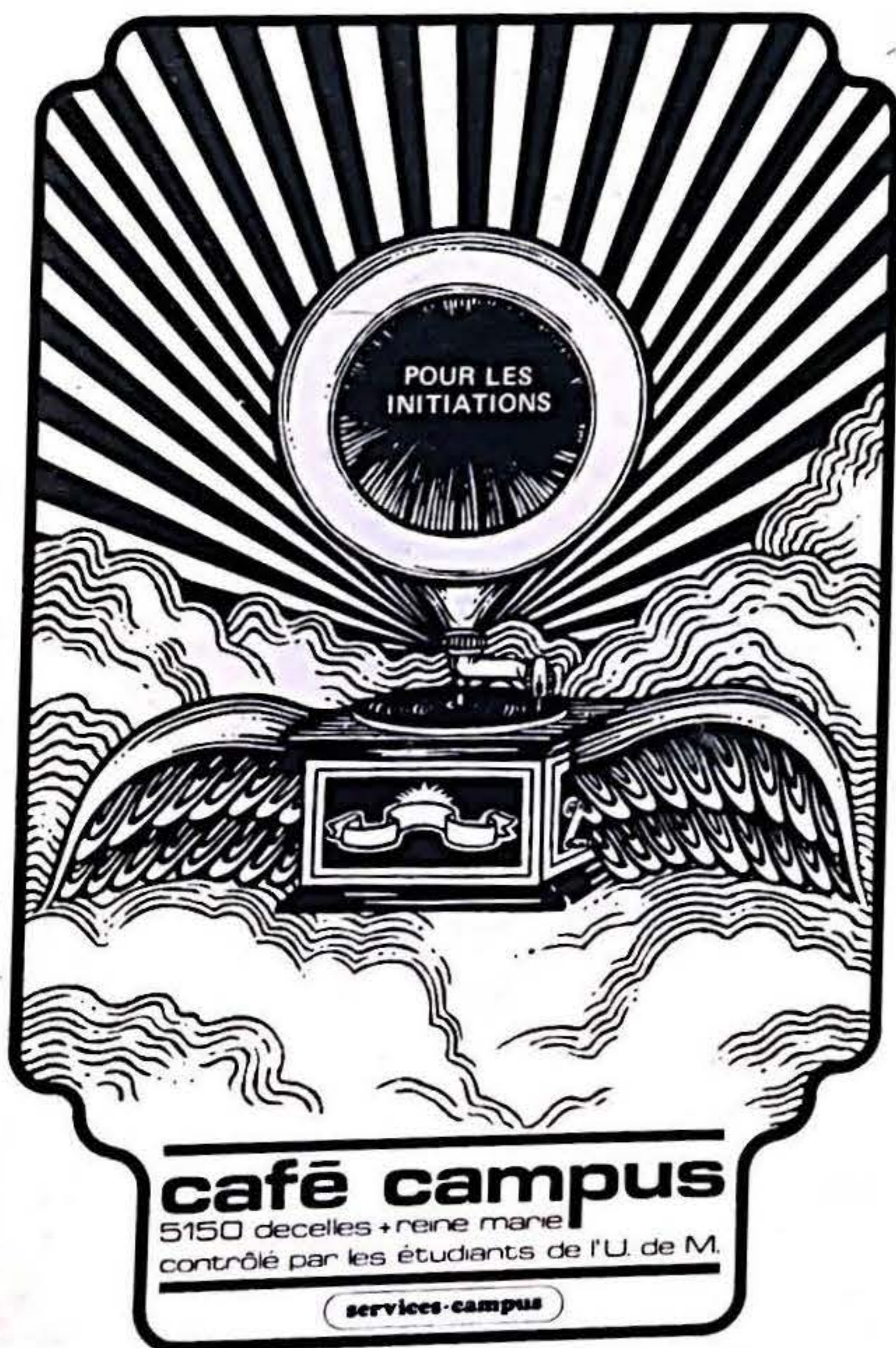
travail est soigné. Avoir recours aux techniques de publicité pour faire passer un message, être bref, dégager la présentation et ne pas craindre l'utilisation de l'humour. Finalement, avoir recours à la publicité comme mode de financement si possible, et aux syndicats locaux ou autres organisations pour une aide technique. C'est en résumé, les conseils que M. Aigretaud formula.

## UN CONGRES A VENIR

L'après-midi fut consacré à une synthèse des discussions menées durant le colloque. De cette synthèse sortirent des propositions qui furent toutes adoptées.

Ainsi, un comité préparatoire a été reformé en vue de la tenue en octobre prochain d'un congrès national de la presse étudiante. D'ici là, le comité devra produire un rapport complet du colloque, publier les résultats de l'enquête menée lors de la préparation du colloque et finalement préparer une seconde enquête plus complète et plus technique sur tous les journaux étudiants au Québec.

On décida aussi d'entreprendre des échanges entre les journaux et de constituer une banque nationale de journaux.



UN CLUB COOPÉRATIF ET SYNDIQUE

## LES BOURSES RHODES 1976

Onze bourses Rhodes sont maintenant offertes aux Canadiens et seront attribuées à la fin de novembre. Les demandes devront parvenir au secrétaire du Comité provincial de sélection au plus tard le 25 octobre 1975.

Les boursiers feront leurs études à l'Université d'Oxford, en Angleterre. La valeur annuelle de la bourse est de £2000 livres sterling. Les bourses sont accordées pour une période de deux ans qui, toutefois, peut être prolongée d'une année. Les boursiers ont le choix des cours d'études qu'ils suivront. Ils sont tenus de se présenter à Oxford en octobre 1976.

Pour faire le choix des boursiers, le Comité de sélection se guide sur les résultats obtenus à l'école et au collège, sans exiger d'examen écrit. On attache une importance particulière aux qualités suivantes: (1) le mérite dans les domaines littéraire et académique; (2) la virilité, la franchise, le courage, l'esprit de devoir, la sympathie, la bonté, l'altruisme et la camaraderie; (3) la force de caractère et les qualités de chef ainsi que la tendance à s'intéresser à ses semblables; (4) la vigueur physique qui s'affirme par le goût des sports et par les succès obtenus dans les jeux en plein air. La qualité tant du caractère que de l'intelligence est le premier élément recherché par le Comité de sélection. La modicité des ressources financières d'un candidat n'entre pas en ligne de compte.

Les onze bourses sont réparties comme suit: 2 en Ontario, 2 dans le Québec et 1 pour chacune des provinces d'Alberta, de Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

(1) Un candidat doit être de sexe masculin, citoyen canadien ou sujet britannique, et avoir résidé ordinairement au Canada pendant au moins cinq ans au 1<sup>er</sup> octobre 1975. Il doit être célibataire. Une Bourse Rhodes devient nulle par suite de mariage après bourse s'il peut fournir l'assurance qu'il est en mesure de subvenir aux besoins de son épouse.

(2) Un candidat doit avoir atteint son dix-neuvième et ne pas avoir atteint son vingt-cinquième anniversaire au premier octobre 1976.

(3) Il doit avoir terminé deux années d'études universitaires à la date du premier octobre 1976.

(En ce qui concerne le cours menant à un diplôme d'études collégiales décerné par le Ministre de l'Éducation ou une université du Québec de même que le cours classique dans les collèges affiliés aux universités de Montréal et Laval, les finissants de 1975-76 ou des années antérieures sont éligibles s'ils remplissent les autres conditions d'éligibilité.)

Un candidat peut faire sa demande dans une province où il est éligible aux termes des paragraphes (a) ou (b) ci-dessous: (a) La province où il a sa résidence ordinaire. Celui qui a sa résidence ordinaire dans les Territoires du Nord-Ouest peut faire sa demande dans une province où il est éligible en vertu du paragraphe (b), sinon au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta. (b) Toute province où il a poursuivi ses études universitaires, sauf qu'il ne peut faire sa demande à Terre-Neuve s'il n'y a pas sa résidence ordinaire.

Il existe dans chaque province un Comité de sélection qui a pour mandat, sujet cependant à la ratification des Fiduciaires Rhodes, de décider si les candidats remplissent les conditions ci-dessus et de faire les nominations.

Des renseignements supplémentaires et des formules de demande peuvent être obtenus des secrétariats des Universités, du secrétaire général des bourses Rhodes pour le Canada, Boîte 48, Toronto-Dominion Centre, Toronto, Ont., M5K 1E6 ou de M. Michel Vennat, secrétaire du Comité de sélection de la province de Québec, 1155, Boul. Dorchester Ouest, suite 3900, Montréal, P. Q. H3B 3V2

Mai 1975.